

LE GOUVERNEMENT REÇOIT LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D’AFFAIRES FRANCOPHONES

Le Comité consultatif en matière d’affaires francophones a présenté aujourd’hui au secrétaire provincial Wayne Elhard, un rapport au sujet de la Politique de services en langue française du gouvernement de la Saskatchewan.

« Je tiens à remercier les membres du Comité consultatif pour leurs recommandations judicieuses », a déclaré monsieur Elhard. « Il existe au sein du gouvernement un vif intérêt pour les services axés sur les citoyens et je suis heureux de constater que les recommandations du Comité visent l’amélioration des services offerts aux résidents de la Saskatchewan. »

Le rapport présente 13 recommandations. Celles-ci portent sur une meilleure utilisation des services en ligne et des ressources existantes afin de répondre aux besoins de la communauté francophone de la Saskatchewan.

Les recommandations sont fondées sur les résultats de consultations auprès du gouvernement et de représentants de l’ensemble de la communauté francophone.

La Politique de services en langue française a été adoptée en 2003. Le Comité a été formé en 2009 pour conseiller le secrétaire provincial sur la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan. La prestation de services en français permet au gouvernement de la Saskatchewan de répondre aux besoins de la population tout en continuant d’attirer de nouveaux arrivants francophones.

Pour de plus amples renseignements sur les travaux du Comité et la Politique des services en langue française de la Saskatchewan ou pour obtenir le rapport au complet, consultez le site www.ops.gov.sk.ca/fab-daf

-30-

Renseignements :

Jay Teneycke
Communications
Bureau du secrétaire provincial
Regina
Téléphone : 306-798-6095
Courriel : jay.teneycke@gov.sk.ca